

/NY.C./K.M.G./

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

B.P. 73 KIGALI.

Minimark 12/5/86

Kigali, le...6/5/1986.....

N°...967.../08/02.1/86

Après
9/5/86
8/5/86
Monsieur le Gouverneur de la
Banque Nationale du Rwanda
KIGALI.

Objet: Licences d'importa-
tion des équipements
industriels.

Monsieur le Gouverneur,

Référence faite à ma lettre n° 2125/
08/05.21/85 du 04 Octobre 1985 par laquelle je vous ai transmis
le compte-rendu de la réunion de concertation relative à la
politique à suivre à l'égard du secteur privé en matière de
formalités administratives, j'ai l'honneur de vous demander que,
pour plus d'harmonisation, la validation d'une licence d'importa-
tion d'un équipement industriel puisse se faire sur présentation
effective d'une autorisation d'installation délivrée par mon
Département.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à:

✓ Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise
KIGALI.

Monsieur le Ministre (Tous)
KIGALI.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu.

